

### FRANCE.

Rapport de M. de Montalembert sur l'observation du dimanche.

(Suite et fin.)

Enfin, Messieurs, par l'art. 13, nous croyons réparer une des injures les plus graves qui soient faites de notre temps à la religion et à la liberté. Dans l'état actuel des choses, les soldats de notre brave armée sont presque complètement privés du droit d'exercer librement leur culte. Il est vrai qu'on ne le leur interdit pas formellement; mais dans la plupart des corps, et surtout dans les régiments de cavalerie, le service est organisé de telle sorte qu'il y a impossibilité à peu près absolue pour le militaire d'entrer dans une église le dimanche avant midi, et, par conséquent, d'obéir au précepte obligatoire de la foi catholique relativement à l'assistance à la messe. Il importe de faire disparaître un état de choses aussi oppressif; il importe de changer un système qui, dans un état catholique, empêche 400,000 soldats, l'élite de notre jeunesse, de remplir leurs devoirs religieux et qui renvoie ainsi tous les ans dans leur famille 80,000 Français ayant perdu toute habitude des pratiques religieuses.

Plusieurs ministres de la guerre ont cherché à atténuer ce mal, et nous aimons à signaler en dernier lieu la circulaire de M. le général d'Hautpoul, en date du 18 janvier de cette année.

Mais une expérience douloureuse nous a prouvé que cette circulaire, comme toutes celles qui l'ont précédée, est à peu près illusoire. L'usage fatal et inexorable de fixer au dimanche matin les parades, les revues d'armes et d'habilllements, les inspections, etc., continue à prévaloir. En 1830, on a supprimé la messe militaire et les amonitions de régiment, afin, disait-on, de rendre hommage à la liberté de conscience. Il semble que la logique et la bonne foi auraient dû prescrire, à la suite de cette suppression, d'offrir aux soldats plus de facilité qu'auparavant pour remplir leurs devoirs de conscience. Or, c'est précisément depuis cette époque qu'on a imaginé de surcharger les matinées du dimanche de détails les plus laborieux du service, ou même d'en faire le jour de la semaine où le soldat est le plus occupé.

Nous vous demandons donc d'assurer, de par la loi, à ceux d'entre nos frères et nos enfants qui sont appelés à passer leur jeunesse sous le drapeau de la patrie, le droit d'honorer Dieu comme ils ont appris à le faire dès le berceau.

Après avoir pris l'avis de quelques uns de nos collègues militaires, nous croyons pouvoir concéder les droits de la conscience religieuse avec les exigences du service, et parer aux inconvénients que présente toute intervention législative dans les règlements du service militaire, par la concession d'un espace de deux heures au moins à tous les militaires, pendant la matinée du dimanche. Nous entendons qu'il en résultera que les revues d'armes, d'habilllements, de propreté, n'auront plus lieu le dimanche matin, mais le samedi ou le jeudi, comme cela avait lieu avant 1830, sans aucune gêne pour le service; et que les soldats auront une permission générale de sortie le dimanche, dès le matin, pour ceux dont la présence n'est pas indispensable au quartier, et pour les autres aussitôt après le retour des premiers et avant midi. Il va sans dire que les cas d'urgence et les besoins de la sûreté publique justifieraient les exceptions apportées à cette disposition.

Nous entendons expressément que ces dispositions doivent profiter à tous les corps qui dépendent de l'armée de la marine, ou qui peuvent leur être assimilés, et spécialement à la gendarmerie et aux douaniers. Des exemples fâcheux nous ont prouvé que, trop souvent, dans ces deux derniers services, l'exercice de la liberté religieuse était très-injustement et très inutilement regardé comme incompatible avec les exigences du service.

Nous exprimons également le vœu que les préfets et officiers supérieurs en tournée, pour les conseils de révision, s'abstiennent de sieger le dimanche matin, et d'éloigner ainsi de la pratique du culte toute la jeunesse des contingents.

Messieurs, il y a quinze cents ans, dans le premier acte d'autorité publique qui ait préservé l'observation du dimanche, l'empereur Constantin, par son édit du 6 mars 321, déchargea les soldats romains de leur service militaire pendant ce jour. Dans ce pays très-chrétien, vous ne voudriez pas faire moins pour les soldats français que ne faisait pour les Romains cet empereur à peine converti, au lendemain de la plus sanglante des persécutions.

### CONCLUSION.

Telles sont Messieurs, dans leur ensemble, les dispositions que nous avons l'honneur de vous soumettre. Nous nous réservons d'en expliquer plus amplement les détails et les conséquences dans la discussion publique.

Si nos propositions sont agréées par l'Assemblée, nous croyons qu'elles remplaceront avantageusement la loi du 18 novembre 1814, dont nous vous invitons à voter l'abrogation, afin de mettre un terme au scandale prolongé de son inexécution.

En substituant à ce scandale une législation plus tempérée, et plus efficace, l'Assemblée pourra se flatter d'avoir rempli, dans cette grave matière, les deux plus grands devoirs et rendu les deux plus grands services que l'on soit en droit de demander à un corps politique: elle aura garanti la liberté du bien, et cherché le mieux dans les limites du possible.

Certes, en présence de la grandeur du mal que nous nous avons signalé, nous comprenons qu'on se précipite de la faiblesse du remède, mais nous croyons avoir proposé le seul opportun et le seul applicable. On pourrait facilement imaginer un système plus complet et plus logique. Mais pourrait-on le faire adopter, une fois adopté, comment en assurer l'exécution? Voilà la question que nous soumettons aux esprits absolus. Dans la grande œuvre de la restauration de l'ordre social, la conscience, d'accord avec la politique, enseigne, quand on ne peut pas tout ce qu'on veut, à vouloir tout ce qu'on peut, et à s'en contenter.

Quant à ceux qui, dans un esprit différent, nous opposeraient des préjugés surannés, ou des appréhensions exagérées, en invoquant le fantôme d'un passé que personne en France ne songe à rétablir, nous les priions de jeter un regard attentif et sévère sur le présent et l'avenir du pays.

Nous leur rappelons, au risque de tomber dans une répétition banale, que le parti de l'ordre, guidé par une inspiration tutélaire, a pris pour cri de ralliement, les trois noms de religion, de propriété et de famille; et nous soutenons que le triple intérêt de la propriété, de la famille et de la religion exige impérieusement le rétablissement de l'observation du dimanche.

La propriété, d'abord, parce qu'elle a, comme ses plus éloquents défenseurs nous l'affirment, le travail pour origine, et parce qu'elle court les risques les plus sérieux par suite du

travail excessif et sans discontinuation. C'est avec cet excès que naissent et s'entrechoquent dans l'industrie la fabrication exagérée, la ruine des petites industries, le monopole des grands établissements, les fautes enfin, qui portent un si triste coup au crédit du commerce français à l'étranger. Oui, la propriété est menacée plus qu'on n'aime à le dire et même à le penser. Par l'empoussièrement des produits, par cette concurrence illimitée qui aboutit sans cesse au monopole, par les insatiables cupidités de la spéculation, par tous les abus que la suppression du repos périodique et religieux a déchaînés parmi nous.

La famille ensuite; car c'est dans ses rangs que la corruption se glisse et se propage de plus en plus, et la profanation habituelle du dimanche en est le principal agent. Ce lien domestique, le seul qui nous reste, chaque jour ébranlé et relâché, survit encore. Mais dans les rangs les plus nombreux du peuple souverain, il ne résistera pas longtemps à la profanation du dimanche et aux honteux excès du lundi. C'en sera fait bientôt de la vie commune, pour cette foule de ménages que les exigences du travail et du commerce séparent et dispersent pendant toute la semaine.

C'en sera fait de l'assistance commune au culte et de cette instruction religieuse, non moins nécessaire au père qu'à l'enfant; car si l'un ignore, l'autre oublie et méconnaît trop souvent la dignité de sa nature et la nature de sa mission. C'en sera fait enfin de la subordination et du respect filial, entre le père et le fils, attablés ensemble au cabaret, pendant que la mère et les filles reprennent tristement leurs labeurs; et, d'ailleurs, de quel droit le père exigerait-il le respect et l'obéissance de ses enfants lorsqu'il refuse l'un et l'autre à la loi du Père éternel de tous les hommes!

Quant à la religion, ceux qui ont inscrit son nom sur la bannière du parti de l'ordre, avant celui de la famille et la propriété, ont dû comprendre les obligations qu'ils s'imposaient. Ils s'engageaient, non pas, certes, à rétablir des privilèges ou des aréopages matériels que la religion n'a jamais réclamés depuis qu'elle les a perdus; mais ils s'engageaient à la délivrer de ses entraves, et à la préserver de ces scandales qui constituent un outrage ou une oppression.

Si quelques mois d'une confiance trompeuse et prématurée suffisaient pour faire oublier ou méconnaître ces droits, on dirait avec raison que l'invoque de ce nom sacré n'a été qu'un piège tendu à la simplicité. Caserai à la fois une triste comédie et une inexorable fante; elle ne restera pas longtemps impunie. Le triomphe du mal serait le châtiement inflexible de cette guillemet hypocrite.

Il n'en sera pas ainsi, Messieurs. Vous avez déjà compris les vérités salutaires que nul législateur ne peut impunément méconnaître. Vous leur avez rendu plus d'un solennel hommage. En restant à l'enseignement religieux la liberté dont il avait été si longtemps et si injustement privé, en essayant de faire rentrer l'élément religieux dans l'enseignement de l'Etat, vous avez déjà beaucoup fait pour la régénération morale de notre patrie.

Mais il ne faut pas se le dissimuler, l'éducation, quoi qu'on ait dit, n'est pas tout. On aura beau former des enfants chrétiens, si le matérialisme et l'athéisme pratiques infectent l'atmosphère où les enfants sont appelés à grandir et à vivre, les jeunes générations ne peuvent manquer d'être entraînées dans la voie où leurs aînés se sont perdus.

Nous conjurons donc les amis de l'ordre de ne pas s'endormir dans une sécurité trompeuse, et de ne pas se fier au calme apparent dont

nous jouissons. La révolution se dissimule, mais elle vit. Elle est patiente, parce qu'elle croit qu'elle travaille pour elle. Convaincue de l'inutilité actuelle de la violence, elle applique toute son énergie à miner les vieux dogmes et la vieille morale que la France professe depuis quatorze siècles. Lorsque ces antiques boulevards de la société moderne seront prêts à s'affaïsser, il suffira de la pousser du doigt pour la faire écrouler tout entière. Prenons garde qu'un réveil, plus terrible mille fois que celui de 1848, ne nous attende et ne nous surprenne. Pour arrêter le travail souterrain et persévérant de nos ennemis, il est un obstacle plus efficace que les lois les plus répressives, que les pouvoirs les mieux organisés, que les constitutions les plus savamment pondérées: c'est le retour à la vérité sociale.

Au milieu de regrettables dissidences et d'incessantes complications, on cherche laborieusement des solutions à la crise où nous nous débattons. Il en est une qui peut les remplacer toutes, sans en exclure aucune: c'est le rétablissement de la loi morale. Cette loi n'a pas d'autre base, ni d'autre sanction que le christianisme, lequel n'a pas de précepte plus auguste, plus obligatoire et plus facile que l'observation du dimanche.

C'est pour pourquoi votre commission propose l'adoption du projet de loi qui suit: (Ce projet de loi a été reproduit dans notre feuille du 17 janvier.)

### NOUVELLES DE ROME.

(Extrait d'une Correspondance de l'Univers.)

Le tribunal de la Consulte vient de juger les misérables qui, au mois de mai 1849, détruisirent les confessionnaux des églises avoisant la place du Peuple. Nos lecteurs n'auront pas oublié cette scène sauvage et digne des lugubres du seizième siècle. « Une tourbe impie et sacrilège, conduite par Ciccarello et par *Il Carbonello*, son digne acolyte, se rua tumultueusement dans les églises de San-Lorenzo-in-Lucina, de Gesù e Maria, de San-Carlo-al-Corso, et dans celles situées sur la place du Peuple, y parodia sacrilègement les mystères les plus sacrés, y brisa les chaires et les confessionnaux, sans respecter ceux de Gesù e Maria, chefs-d'œuvre de la sculpture du seizième siècle, les amonéra au pied de l'obélisque de la place du Peuple, et allait y mettre le feu, aux applaudissements d'une foule ivre d'impunité et payée par l'hérésie, lorsque *Sterbini*, député par le Triumvirat, vint arrêter cette orgie et éteindre les torches qui éclairaient cette scène affreuse et allaient allumer le bûcher. » On a vu depuis que *Mazzini*, qui avait encouragé cette honteuse manifestation, dut s'arrêter devant les réclamations de M. de Lesseps, dont ces fureurs dérangèrent les plans en noircissant les couleurs de rose dont il voulait peindre le tableau de Rome républicaine. Tel est le crime que le tribunal suprême avait à venger. Partout il serait horrible: à Rome, siège du catholicisme, il est plus affreux encore, surtout quand on se rappelle que dans l'église de San-Lorenzo-in-Lucina, les démagogues avaient trouvé les Quarante-Heures exposées, et avaient accompli leur mission sacrilège au milieu d'une foule agenouillée et recueillie, dont ils insultaient la foi et dont ils méprisaient les adorations. Ciccarello et le Carbonello ont été condamnés à quinze ans de travaux forcés; leurs complices à dix, à cinq et à deux ans de la même peine, selon le degré de leur culpabilité.

Le bruit s'était répandu qu'à la suite de ce

procès, le tribunal demandait à faire celui des assassins de M. Rossi, mais il paraît que les débats sont encore un peu retardés. Un grand nombre des assassins sont sous la main de la justice. O n'a pu, encore, au milieu des versions contradictoires qui circulent, s'assurer si celui qui a porté le coup homicide est véritablement emprisonné, et si la justice aura les moyens de punir en sa personne un des plus grands crimes dont l'histoire gardera le souvenir.

Nous avons dit que Lord Shrewsbury, selon le bruit qui courait à Rome dans la société des catholiques anglais, avait pris auprès du Pape la défense de l'Université de la Reine en Irlande. Aujourd'hui, nous sommes en mesure d'affirmer, à l'honneur du noble lord, qu'il a exprimé dans un salon, à l'occasion de la lettre de lord John Russell, le sentiment d'une profonde indignation contre la conduite du premier ministre d'Angleterre, indignation qui allait jusqu'à dire que tout catholique anglais devait retirer son appui à un gouvernement qui insultait à ce point l'Eglise catholique et son illustre Chef, soit que l'on fût employé du gouvernement, soit que l'on fût simple citoyen.

Extrait d'une Correspondance plus récente.

La situation est assurément bien améliorée, la ville est parfaitement tranquille, l'Etat ansisi. Mais il ne faut pas se faire illusion. La démagogie veille sans cesse et travaille sourdement. Les sociétés secrètes sont organisées partout, et l'on dit que *Mazzini* écrit dernièrement qu'il n'avait que des éloges à donner aux démocrates de Rome. Ces éloges font trembler. Il est évident que le parti anarchique n'a pas désarmé. On vient d'en avoir la preuve: lorsqu'on pouvait craindre la guerre en Allemagne, les démagogues avaient soudainement relevé la tête; ils parlaient ouvertement de leurs espérances prochaines et fondées. Leur hardiesse allait même jusqu'à insulteur, quand ils le pouvaient impunément, les amis de l'ordre et du gouvernement pontifical. Les nouvelles de l'arrangement entre la Prusse et l'Autriche ont déjoué tous leurs plans. Ils vont de nouveau rentrer sous terre; mais ils n'abandonneront ni leurs plans, ni leurs illusions. Ils ont, d'ailleurs, pour entretenir leurs folles et criminelles espérances, les promesses et l'appui du gouvernement anglais. L'influence britannique pèse sur la Péninsule de la façon la plus funeste. On connaît ses œuvres à Gènes, à Turin et dans tout le Piémont, où elle a réussi à obtenir l'appui d'un gouvernement moitié schismatique. A Rome, elle ne peut s'appuyer que sur la démagogie, et elle n'y manque pas. Les réfugiés italiens de Londres y entretiennent des correspondances suivies. Un agent dont nous avons dû signaler plusieurs fois les menées révolutionnaires et hérétiques, prête la main à tout ce qui se tramé contre le Saint-Siège. Il se permet même, à ce qu'on assure, de donner des passeports pour la France aux révolutionnaires trop compromis ici ou dont les soins peuvent servir à Paris les vues et les efforts de la secte. Il est facile d'imaginer la joie que lui ont causée les outrages et les menaces dont le Saint-Père a été poursuivi dernièrement en Angleterre. L'arrogance de son langage aurait pu faire croire que la reine Victoria était à la veille de devenir la souveraine spirituelle et temporelle de Rome, et de tous les Etats catholiques. C'est pourtant le même homme qui avait été un des plus empressés, si notre mémoire n'est pas en défaut, à se rendre dans

**FRUITBETON.**

**LE MONTAGNARD**

OU LES

**DEUX REPUBLIQUES.**

1793.—1848.

(Première partie, 1793.)

(Suite.)

L'homme qui tenait le flambeau marchait devant le marquis de Savernay et son fils, afin de les éclairer dans le dédale obscur et tournoyant du souterrain. Ce flambeau jetait une lueur blafarde sur les arcades grises et le long desquelles s'écoulaient des gouttes d'eau, et l'ombre des deux arrivants se projetait par derrière eux semblant deux noirs fantômes qui les suivaient. Cette galerie souterraine était si sonore, que l'on entendait un à un résonner tous les pas, comme autrefois résonnant sur les dalles des vieilles salles d'armes, les bottes éperonnées des chevaliers.

Après avoir marché dix minutes environ, ils arrivèrent dans une salle basse, mais large et spacieuse. C'était là que se tenaient les secrets concubines. Cette salle était éclairée par des lampes suspendues au plafond, dont les flammes incogènes promenaient le long

des murs leurs formes fantastiques. Ce lieu avait un aspect lugubre et triste. Il était bien choisi pour des hommes menacés chaque jour par l'échafaud révolutionnaire. Sur les sièges qu'occupaient ceux que la mort avait frappés les premiers, leurs noms étaient inscrits recouverts d'un crêpe noir, et nul ne s'asseyait sur ces sièges dès lors devenus sacrés. Le nombre des places inoccupées augmentait chaque jour, et chaque jour des noms voilés de deuil venaient s'ajouter à cette liste fatale empruntée à la tombe. Ceux qui survivaient s'inclinaient en passant devant ce saint et respectueux souvenir que la vie donnait à la mort, et bien des yeux se remplissaient de larmes sans qu'une plainte, sans qu'un gémissement s'échappât de ces poitrines résignées depuis longtemps à souffrir.

Lorsque le marquis de Savernay et son fils entrèrent, tous ceux qui étaient présents, au nombre de quarante environ, s'avancèrent au devant d'eux, et tendirent les mains au noble vieillard sur le front duquel on voyait les cicatrices encore des blessures qu'il avait reçues.

Le marquis était triste et sombre, car les nouvelles qui arrivaient chaque jour, soit de Paris, soit des départements, étaient désastreuses. Les cités jadis les plus fières se corrompaient au cœur et commençaient à se prosterner devant deux ou trois forcenés de la montagne; la France était inondée de monstres, et la guillotine allait devenir, pour ainsi dire, l'autel national.

Comme celui du vieillard, tous les fronts

étaient voilés par une amère tristesse. Dieu ne marche pas avec nous, dit le marquis de Savernay, soulevant la tête avec une profonde douleur.

Que faire alors? répondit une voix où se peignait le découragement le plus absolu.

Ne désespérer ni de Dieu, ni des hommes, reprit le marquis qui releva soudainement la tête, et nous rallier davantage encore, soldats dispersés d'une cause que tous abandonnent. Et traversant le groupe d'un pas ferme et calme, il alla s'asseoir à la place qui lui était réservée. Cette place, plus élevée que les autres était à une des extrémités de la salle, car le marquis par le privilège de l'âge, présidait ces réunions. Chacun alla silencieusement s'asseoir... Le marquis se leva, et après avoir prononcé un regard calme sur ceux qui l'entouraient, il leur dit:

La cause que nous servons peut sembler parfois se perdre et s'anéantir; mais elle est de la nature de ces choses puissantes dont le germe ne s'éteint pas. La hache tranche, mais ne déracine pas. Oui, parfois, mes amis, il y a dans le cœur le plus fidèle et le plus dévoué des heures terribles de découragement; à la vue de tant de crimes impunis qui se succèdent, on se sent tenté de croire que la main de Dieu s'est retirée du trône des rois; mais ces heures découragées ne sont que le tribut de notre chétive humanité. Les grands courage se retirement dans les grands dangers. Pour nous aujourd'hui la tempête et la mort; demain peut-être la victoire et le grand triomphe... Le marquis de Savernay avait pro-

noncé ces derniers mots d'une voix si inspirée, que tous les assistants se levèrent à la fois, et sans prononcer un mot, tendirent leurs mains en signe de serment et levèrent les yeux au ciel. Il y avait quelque chose de solennel et de grand dans ce silence expressif; et au milieu de tous ces hommes debout, de tous ces bras tendus, se détachait la figure vénérable du vieux marquis.

En regardant ce visage calme, impassible, mais d'une expression si noble de dignité, on eut dit la statue de la fidélité devant laquelle tous venaient prêter serment. Quelques instants après le vieillard reprit: Mais quand l'on sert une cause à laquelle on a voué sa vie entière, il ne s'agit pas seulement de mourir pour elle, il faut lui être utile; les dévouements ne doivent pas être stériles, et le sang répandu doit être une semence qui porte ses fruits. Nous n'avons pas circonscrit à la Provence seule nos efforts et nos espérances; il faut que tous les départements à la fois se soulèvent contre la tyrannie des oppresseurs de la nation. C'est là, vous le savez, le but de notre association. Le moment approche où le combat décidera des destinées de tous. Il faut donc à tout prix réveiller le zèle de nos partisans, relever leurs énergies, qu'atténuait tout le sang qui coule de toutes parts...

Chacun écoutait en silence; à mesure que le vieux gentilhomme parlait, sa voix devenait plus vibrante et plus animée: Entendez-vous, cœurs énergiques et fidèles... qu'il importe qu'on vienne nous dire: le jacobinisme s'étend, les émigrations redoublent; Paris se

vante chaque jour davantage dans l'ornière sanglante de la révolution; eh bien! puisque c'est là que viennent prendre le mot d'ordre, les seules qui se répandent comme un venin mortel sur le sol dévasté de la France, c'est à Paris qu'il faut aller!

Cette pensée répondait, sans doute, merveilleusement à toutes les pensées secrètes qui agitaient les cœurs, car toutes les voix répétèrent avec un élan d'enthousiasme que la plume ne saurait exprimer:

A Paris!... à Paris!...

Au milieu du tumulte on entendit le marquis dire avec une indécise expression de tristesse: Oh! ma chère Provence, Dieu l'a voulu si belle, les hommes te font bien sanglante et bien dévastée!

Où, à Paris!... à Paris! s'écria le comte Henri avec cette énergie qui appartient à la jeunesse; nous sommes jeunes, résolus; nous avons du courage, de la foi; nous attaquerons cette honteuse pléiade qui égorge la nation. Non, il n'est pas possible que les cœurs soient flétris à ce point, les courages à ce point brisés, la race humaine à ce point avilie, qu'elle se laisse ainsi, chaque jour, décimer par l'échafaud ou jeter dans d'éternelles prisons, sans tenter de relever la tête ou de se défendre, et sans essayer de rendre au moins prescription pour prescription, sang pour sang, mort pour mort. Ce qui leur manque, c'est le premier mot de résistance, le premier cri de guerre. Ce qui leur manque, c'est de savoir que les égarés sont moins forts que les égarés. Eh! bien, nous leur apprendrons tout